

CARACTERISTIQUES

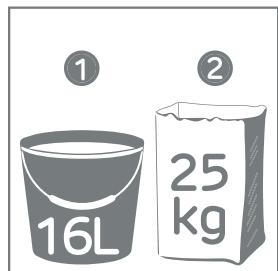
Montage et lissage de cloisons en carreaux de plâtre standards et hydrofugés
Travaux de rebouchage, saignées
Garnissage, ragréage, dégrossissage
Lissage, surfacage, enduisage
Remplissage des joints entre plaques de plâtre

- Temps d'emploi : environ 2h30.
- Verwerkingstijd: 2h30.

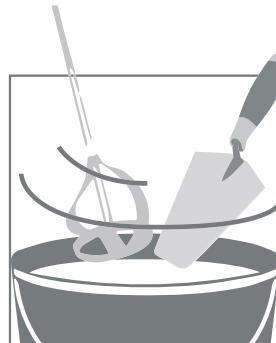
RECOMMANDATIONS

- Ne pas rebattre la colle après début du durcissement.
- Le gâchage au malaxeur peut accélérer le temps de prise
- Toute modification de la colle dégagerait la responsabilité du fabricant.
- Eens verharding gestart, niet meer verplaatsen

PREPARATION



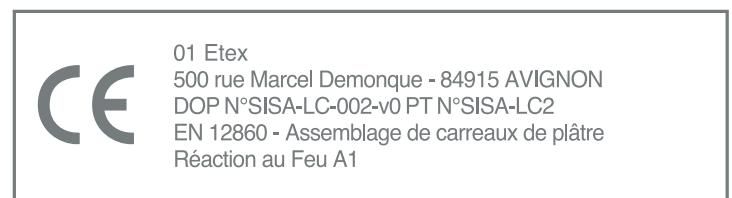
- ① Verser l'eau dans un récipient propre.
Giet het water in een schone container.
- ② Saupoudrer la colle PF3 dans l'eau jusqu'à saturation, laisser reposer quelques minutes.
De poederlijm PF3 in water oplossen en enkele minuten laten rusten.



Malaxer énergiquement de manière à obtenir une pâte souple et sans grumeau.
Le taux de gâchage est d'environ 65% d'eau en poids.
Heel goed omroeren om een soepele homogene pasta te bekomen zonder korrels.
Mengverhouding: ongeveer 65% water tegenover gewicht poeder.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Conservation : 9 mois à partir de la date de fabrication, dans son emballage d'origine, à l'abri du soleil, de l'humidité et du gel.
- Stockage : sur 2 niveaux maximum
- Mise en oeuvre : DTU 25.31
- **Houdbaar : tot 9 maanden na datum vermeld op verpakking, beschut tegen vocht in originele verpakking.**
- **Bewaren : maximaal 2 niveau's.**
- **Verwerking : DTU 25.31**



DOP consultable et téléchargeable sur le site siniat.fr/DOP

De par sa composition principalement à base de matières premières minérales, ce produit peut contenir des traces de quartz.

Toute action mécanique, lors de la mise en oeuvre de ce produit, libère de la poussière susceptible de contenir des particules de quartz.

Appliquer les mesures de protection individuelle et collective appropriées :

1. Eviter l'émission de poussières en utilisant des outils avec système d'aspiration de poussières.
2. Garantir une ventilation adéquate sur le lieu de travail.

3. Eviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation de poussière en portant les équipements de protection individuelle appropriés (lunettes de sécurité, gants, vêtements de protection et masque anti-poussière, de type P2 minimum).

Pour plus d'information, consulter le site www.siniat.fr/csinfo